



**Préavis du Comité de Direction de l'Association
Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur les comptes
de l'année 2011 de l'enveloppe pédagogique**

Préavis 002/2012

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

En vertu du mandat qui lui a été confié, le dicastère des Finances du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade composé de Madame Caroline Pralong et de Messieurs Didier Lohri et Jean-Jacques Nicolet, s'est réuni le 12 mars 2012 en la présence de Monsieur Julien Wettstein, Directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de l'Esplanade.

Les comptes ont été contrôlés par sondages des différentes pièces comptables. Le dicastère des Finances remercie Monsieur Julien Wettstein d'avoir répondu à toutes ses questions.

Liste des soldes de tous les comptes au 31 décembre 2011

Le budget alloué se montait à CHF 197'575.52. Les charges totales des coûts pour l'exercice 2011 s'élèvent à CHF 304'914.69 pour des revenus de CHF 157'590.70. Nous enregistrons un solde de 147'323.99 à charge des Communes soit une diminution de CHF 50'251.53 par rapport au budget.

Frais de transports EPH

La Direction de l'Etablissement dispose d'un budget lui permettant d'avoir une relative autonomie dans l'organisation des transports lors d'activités sportives.

Cette année, ces frais sont beaucoup moins élevés que prévu. Ceci est dû principalement aux joutes sportives, car dans ce cas, une des deux parties assure les transports et cette année, ce n'était pas le tour de la Commune de Begnins.

Une autre cause du bas niveau de ce compte est que les transports EPH assurés par la Commune de Bassins sont parfois facturés directement à l'AISE. (La clé de répartition étant la même, aucune Commune n'est lésée).

Pédagogie

Cette année, les cours facultatifs de céramique n'ont pas eu de succès mais doivent quand même figurer au budget afin que l'Esplanade continue à offrir cette option. Il en va de même pour les cours d'informatique.

Economat

Pour compléter la bibliothèque de l'Esplanade et de certaines écoles primaires, des livres ont été achetés pour la somme de CHF 8'351.85. Les livres empruntés à la bibliothèque et perdus par certains élèves sont naturellement remplacés à leurs frais.

Camps scolaire

Il faut noter que le montant budgété pour les camps secondaires s'est montré très proche de la réalité malgré l'augmentation des prix des transports, de l'hébergement, des abonnements de remontées mécaniques, etc...

La part versée par Jeunesse & Sport a été prise en compte dans les revenus du budget camps scolaires, mais largement sous-estimée du fait des nombreux paramètres qui la déterminent.

Il conviendra à l'avenir de ne plus en tenir compte dans les budgets.

Conclusion

En conclusion, nous relevons, que les comptes de l'année 2011 ont été très bien tenus et nous avons le plaisir de ristourner aux Communes le montant figurant dans l'annexe 2.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 2 avril 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal d'accepter le préavis 002/2012 sur les comptes de l'enveloppe pédagogique de l'Esplanade de 2011 et de donner décharge au Comité de Direction.

Begnins, le 2 avril 2012

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

Le Président :

La Secrétaire :

D. Lohri

V. Wicht